

Les véloroutes, championnes des politiques publiques



L'inauguration, le 17 juillet 2025, du dernier tronçon de la Véloroute Via Venaissia, reliant Velleron à L'Isle-sur-la-Sorgue était un moment particulier. Les 4 derniers kilomètres qui parachèvent (presque) la Via Venaissia ont montré combien les initiateurs de ces projets de véloroute, lancés il y a maintenant quelques décennies, furent bien inspirés. Des réalisations qui cochent toutes les cases. Un fait assez unique dans les politiques publiques.

« On parle de 4 km, ce n'est pas une étape du Tour de France, mais ces 4 km sont stratégiques, ils permettent l'interconnexion avec deux importantes véloroutes (celle du Calavon et la ViaRhôna) » affirmait Dominique Santoni, la Présidente du département de Vaucluse, lors de l'inauguration du tronçon de la Via Venaissia, reliant Velleron à L'Isle-sur-la-Sorgue, le 17 juillet dernier. Mais cette interconnexion va bien au-delà de simples liaisons entre pistes cyclables. Ces rubans d'asphaltes, souvent



d'anciennes voies de chemin de fer, ont aujourd'hui plusieurs fonctions qui sont autant de réponses à des défis collectifs actuels.

Ce n'est pas uniquement pour les cyclotouristes, de plus en plus d'habitants utilisent les véloroutes

Philippe Armengol, le maire de Velleron, qui s'appuie sur un retour d'expériences de plusieurs années, explique que ce n'est pas uniquement pour les cyclotouristes, de plus en plus d'habitants utilisent les véloroutes. Il s'agit des collégiens qui se rendent dans leurs établissements ou des velleronnais qui vont par exemple au marché de L'Isle-sur-la-Sorgue. Et grâce aux vélos à assistance électrique, beaucoup de non-pratiquants se sont mis à la petite reine. Une vraie alternative à l'utilisation de la voiture, en tous cas pour les courts déplacements. C'est bon pour la planète et pour la santé des cyclistes même occasionnels.



De G à D : Louis Biscarrat, représentant du syndicat mixte de la Via VENAISSIA, Bénédicte Martin, Vice-présidente de la Région Sud, Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Guillaume Rouget, pâtissier à Velleron et Philippe Armengol maire de Velleron, autour du gâteau « La borne » préparé par G. Rouget à l'occasion de la venue du Tour de France au Mont Ventoux © Didier Bailleux /L'Echo du Mardi

L'édile se félicite également que la véloroute qui passe dans sa commune profite au commerce local. Avec



100 000 passages enregistrés chaque année sur la Via Venaissia, la manne touristique est loin d'être négligeable. En effet, nombre de ces cyclistes font halte dans l'épicerie ou les bars-restaurants du village. C'est bon pour l'économie locale. Mais pas uniquement...

« Les projets liés au développement de la pratique du vélo, c'est ce qui rencontre le plus grand succès auprès de nos concitoyens »

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Philippe Armengol a également constaté que ce projet a rencontré une adhésion quasi-unanime des habitants et qu'il a été, pour eux, l'occasion de développer du liant social. En effet, la mairie n'a pas été avare en concertations et rencontres avec ses administrés, au préalable à ce projet. Dominique Santoni, la présidente du département de Vaucluse, le confit volontiers : « les projets liés au développement de la pratique du vélo, c'est ce qui rencontre le plus grand succès auprès de nos concitoyens ». « Le vélo c'est dans l'ADN du département » complète-t-elle. Cette année, la collectivité s'est d'ailleurs associée à la venue du Tour de France. La présidente a également annoncé que le département balisera dès le mois de septembre prochain l'étape du 22 juillet pour permettre à tous les amateurs de la refaire « comme de vrai » jusqu'à son ascension au sommet du Mont Ventoux. Une initiative du département qui reçut l'aval des organisateurs du Tour de France et qui devrait faire des émules sur d'autres territoires.

Bénédicte Martin, vice-présidente de la région Sud, se félicite que ces projets puissent participer à développer les liens entre les communes et leurs habitants

Cette unanimité autour du vélo on la rencontre également auprès des autres collectivités associées au projet, qu'il s'agisse des intercommunalités concernées ou de la Région Sud. Représentée par sa vice-présidente Bénédicte Martin, celle-ci souligne que sur de nombreux sujets la région et le département sont souvent sur la même ligne (ou la même piste ?). En ce qui concerne les projets liés au développement des mobilités douces, Bénédicte Martin se félicite qu'ils puissent participer à développer les liens entre les communes et leurs habitants. Quant au syndicat mixte pour la création de la Via Venaissia, représenté par Louis Biscarrat, maire de Jonquières, il devrait se dissoudre dans les prochains mois. Le temps que l'ultime tronçon assurant l'interconnexion définitive avec la véloroute du Calavon, soit mis en service, du côté de l'ancienne gare de Robion.



Ecrit par le 31 octobre 2025



Les élus de la région Sud, du département de Vaucluse et de la ville de Velleron qui inaugurent le tronçon de la Via Venaissia reliant Velleron à L'Isle-sur-la-Sorgue © Didier Bailleux / L'Echo du Mardi

Liens pour en savoir plus :

Le tour de France dans le Vaucluse

www.vaucluse.fr/nos-territoires-306/le-tour-2025-va-se-jouer-en-vaucluse-3893.html

La Via Venaissia

 $\underline{www.vaucluse.fr/nos-territoires/viarhona-via-venaissia-veloroute-du-calavon-a-la-decouverte-des-3-veloroute-du-vaucluse/la-via-venaissia-1987.html$

La véloroute du Calavon

 $\frac{www.vaucluse.fr/nos-territoires/viarhona-via-venaissia-veloroute-du-calavon-a-la-decouverte-des-3-veloroute-du-calavon-a-la-decouverte-des-3-veloroute-du-vaucluse/la-veloroute-du-calavon-1988.html \\ www.veloloisirprovence.com/page/la-veloroute-du-calavon$



Le Grand Avignon récompensé pour sa verte vision



La Communauté d'agglomération a obtenu le niveau 3 du label régional 'Territoire durable, une Cop d'avance', la démarche locale de développement durable de l'agenda 2030 dans le cadre du Plan Climat régional. Le Grand Avignon, Avignon et Velleron ont été particulièrement félicités, par l'Arbe - l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement- pour la solidité et la cohérence de leurs stratégies environnementales. Cette journée dévolue à la transition écologique a réuni plus de 150 personnes accompagnées par la Région Sud-Paca et l'Auray, à Châteauneuf-de-Gadagne.

Le label 'Territoire durable, une COP d'avance' est une distinction portée par la Région Sud Provence-



Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'État, et animée par l'Arbe -l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement-, qui vise à identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui s'engagent dans une démarche locale de développement durable, dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et le Plan Climat régional.

Le Grand Avignon

Cette reconnaissance souligne les efforts menés par le Grand Avignon, en direction de la transition énergétique, d'achats publics durables et responsables, ainsi que de prévention des déchets, à travers notamment le Schéma de développement des énergies renouvelables, le <u>Programme local de prévention</u> des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Le programme 2025

En 2025, la communauté d'agglo a lancé trois projets structurants : une stratégie du numérique responsable, le développement de la biodiversité et la rénovation du patrimoine public et privé.

Depuis 2021

Pour mémoire, le Grand Avignon a adopté la transition écologique en 2021 puis le <u>Plan Climat-Air-Energie territorial</u> (PCAET) en 2024. La reconnaissance de l'Arbe, pour le travail accompli, conforte le Grand Avignon dans les domaines de l'énergie, la mobilité, l'aménagement et la gestion des ressources.

Une approche globale de la transition écologique

Ce label distingue les territoires qui adoptent une approche globale de la transition écologique, fondée sur l'amélioration continue et l'adaptation aux enjeux locaux. La démarche est rythmée par 4 niveaux de reconnaissance : selon la maturité et la cohérence de la démarche engagée. Même au niveau 4, le plus élevé, les territoires sont encouragés à poursuivre leur progression. La durée du label est de 3 ans, à l'issue desquels le lauréat peut renouveler sa candidature.

Dans le détail

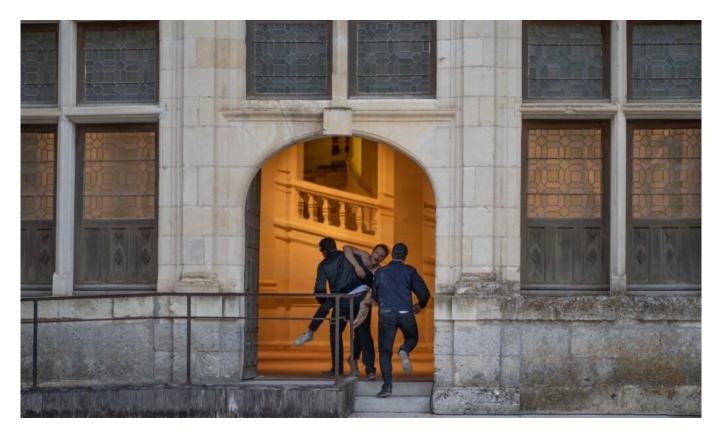
La remise des labels s'est déroulée à l'occasion de la rencontre territoriale du bassin rhodanien 'Cap sur 2026 : la transition écologique, une opportunité pour votre projet de mandat', organisée le 1er juillet à Châteauneuf-de-Gadagne. Le Grand Avignon, partenaire de l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (Arbe), avait convié les élus du territoire à participer à cet événement pour un partage d'expériences.

Motivés

Plus de 150 participants étaient présents, dont la moitié d'élus, pour assister à 18 ateliers thématiques centrés sur les retours d'expérience autour de 6 axes clés : le cadre de vie, le patrimoine naturel, la protection des populations, la gestion économe, l'exemplarité et la mobilisation des acteurs. Le Grand Avignon, la Ville d'Avignon et la commune de Velleron y ont partagé leurs démarches avec l'appui notamment de l'Aurav -Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse-. La remise des labels 2025 (« Territoire durable, une COP d'avance », « Territoires engagés pour la nature » et PARC+) est intervenue en clôture de l'après-midi.



Les Trois mousquetaires seront dans les rues de Velleron



Quand le village de Velleron devient le théâtre des aventures de d'Artagnan à la sauce feuilleton télévisé

Clara Hédouin nous avait régalés au Festival d'Avignon en 2023 et à la Garance en 2024 avec 'Que ma joie demeure' de Giono, un théâtre réjouissant en plein air. Cette fois la troupe de huit acteurs investit le village vauclusien de Velleron, pour nous faire revivre, au fil des ruelles, le mythe de d'Artagnan.

Une adaptation des trois mousquetaires d'Alexandre Dumas

Nous sommes en 1625 et dans toute l'Europe, huguenots et catholiques s'affrontent. Au même moment, un jeune homme quitte sa province : il est brave, vif, hargneux, impatient... il s'appelle d'Artagnan! Mais avant d'arriver au rang d'Athos, Porthos et Aramis, il va faire face à de nombreuses péripéties.



Faire dialoguer le patrimoine littéraire avec le patrimoine architectural

Dans 'Que ma joie demeure', nous étions dans la campagne de Mérindol et nous cheminions à travers champ pour une épopée de 7h. Ici, nous resterons dans le village de Velleron, à sillonner les ruelles, s'accouder au troquet du coin, regarder les destriers qui ne sont autres que des scooters montés par la police à défaut de gardes du Cardinal. « Nous fabriquons des spectacles qui ont vocation à occuper des lieux publics, des lieux de patrimoine, des lieux institutionnels, des salles et des lieux de théâtre, soit concrètement : des plateaux mais aussi des gradins, des cours, des parvis, des parkings, des jardins, des escaliers, des salons, des terrasses, des ruines. Un théâtre qui aurait le pouvoir de les faire vivre et percevoir autrement », précise le Collectif 49 701 par la voix de la metteuse en scène Clara Hédouin et de son acolyte Jade Herbulot.

Série 1. Saison 1

L'intégralité du spectacle compte plusieurs saisons, divisées en plusieurs épisodes. C'est la Saison 1 qui nous est proposée à Velleron. Celle-ci, « L'Apprentissage », est découpée en 3 épisodes :

- Épisode 1 : Où d'Artagnan, aux portes de Paris, se prend de querelle avec le plus dangereux des agents du Cardinal.
- Épisode 2 : Où d'Artagnan pénètre dans l'Hôtel de Monsieur de Tréville, le Capitaine des Mousquetaires
- Épisode 3 : Où d'Artagnan doit choisir entre les Mousquetaires du Roi, et les Gardes du Cardinal.

Mercredi 30 avril. 19h. 3 à 20€. Place Jean Jaurès. Velleron. <u>Scène Nationale La Garance</u>. Rue du Languedoc. Cavaillon. 04 90 78 64 64.

Velleron vient d'accueillir une nouvelle installation de laverie Wash.me, c'est la 42e en Vaucluse



Ecrit par le 31 octobre 2025



Cette nouvelle installation de laverie Wash.me se trouve 1, Clos de l'Angeli à Velleron, chez <u>Velleron Utile</u>. C'est le 42^e espace laverie de la marque en Vaucluse.

Wash.me a parié sur un concept innovant prenant en compte l'Accessibilité ; La simplification d'utilisation ; La grande capacité et la rapidité ; La lessive incluse ; L'écologie et l'efficacité énergétique, mais surtout... Les changements d'usage.

Des kiosques accessibles en permanence

En effet, les espaces Wash.me sont installés en plein air, dans des lieux de grande affluence, accessibles à toute heure, même en dehors des horaires d'ouverture des commerces. Simplicité d'utilisation : Avec un écran tactile intuitif et un système de paiement simple (carte bancaire et espèces), pour une intervention utilisateur facilitée avec une notification par SMS à la fin du cycle de lavage. Grande capacité : Les machines peuvent traiter des charges allant jusqu'à 20 kg, équivalant à trois lessives



domestiques, rendant ainsi le lavage de grandes pièces comme des couettes ou des tapis très pratique. Lessive incluse : Plus besoin d'apporter sa propre lessive, la marque fournit une lessive professionnelle certifiée Ecolabel et hypoallergénique. Rapidité : Les cycles de lavage se déroulent en 30 minutes. Écologie et efficacité énergétique : Les machines consomment 50 % d'eau et 15 % d'électricité en moins par rapport à une machine domestique et produisent une partie de l'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

Plus d'un million de clients et plus de 15 000 tonnes de linge lavé

En 2024, 1 036 672 clients ont utilisé les laveries automatiques pour 15 361 tonnes de linge lavés en région Sud-Paca. Alors que ces services étaient autrefois utilisés principalement par des personnes non dotées de machine à laver, de nouveaux besoins émergent, avec l'augmentation d'articles volumineux à laver tels que les duvets, couettes, oreillers que les machines domestiques ne peuvent souvent pas traiter et avec des périodicités accrues comme la période de vacances ou lors des changements de saison. Egalement, environ 15 % des utilisateurs se rendent en laverie à la suite d'une panne de leur machine à laver domestique pour lequel le délai moyen de réparation est de quatre jours.

Conjoncture économique

Enfin, dans un environnement économique marqué par l'inflation, certaines familles choisissent de retarder l'achat d'une nouvelle machine à laver lorsqu'elle tombe en panne. Plutôt que d'engager immédiatement cette dépense, elles optent pour les laveries automatiques, leur permettant de gérer leur. Ce phénomène traduit une évolution des comportements de consommation, où les ménages privilégient des solutions flexibles et accessibles.

Locations de courte durée

Le développement des locations de courte durée, telles que les logements AirBnB, contribue également à cette tendance. Les professionnels de l'entretien ou propriétaires de ces biens trouvent dans les laveries automatiques de grandes capacités une réponse à leur besoin en lavant et séchant tous les draps en moins d'une heure, ils peuvent remettre leurs logements en location plus rapidement sans gérer un stock important de linge.

À propos de Wash.me

Wash.me est une filiale de Me Group, leader mondial des services automatiques, déjà célèbre pour ses cabines photos Photomaton®. Depuis 2012, Wash.me innove dans le domaine des services de proximité en proposant des laveries automatiques extérieures, pratiques et écologiques. Aujourd'hui, avec plus de 3 500 unités en France, Wash.me se positionne comme une référence incontournable dans le domaine de la laverie en libre-service.



Velleron : Il était une fois un village en résistance contre l'urbanisation



A Velleron, <u>la mobilisation ne faiblit pas contre le projet de lotissement de la Grande Bastide</u> et ses 200 logements. Ce dimanche encore, habitants, élus, associations et personnalités sont venus dire 'non' à cet aménagement qui pourrait avoir de grave conséquence sur les finances de la commune ainsi que pour sa qualité de vie.

« Il était une fois dans un charmant petit village du sud de la France : Velleron. Un Plan local d'urbanisme, un PLU, qui, en 2017, permit de passer une zone naturelle préservée de 7 hectares en zone à urbaniser et plus, plus, plus. » C'est ainsi que Philippe Armengol, maire de Velleron, a débuté son discours à l'occasion de la deuxième mobilisation contre le projet de la Grande Bastide, un lotissement de 200 logements, qui s'est déroulé ce dimanche à Velleron.

Un projet actuellement bloqué depuis avril 2022 par décision de la préfecture de Vaucluse mais qui fait l'objet d'une l'audience au tribunal de Nîmes, ce 18 décembre, où les aménageurs attaquent cette décision.



Ecrit par le 31 octobre 2025

Une fable qui ne fait pas rêver

« Par l'odeur allécher, a poursuivi l'élu, deux aménageurs venus d'Occitanie, se dirent mais quelle aubaine! Et si nous y faisions un lotissement de 200 logements, de 26 000 m2 de planchers, de 500 à 600 habitants. Quelle belle opération financière! »

Une fable qui ne fait cependant pas rêver la municipalité actuelle qui a profité de ce rassemblement pour rappeler conséquences économiques et environnementales de ce projet.

« Nous avons estimé à 7M€ les coûts pour la commune, sans compter, bien entendu, les coûts indirects », explique Philippe Armengol. Le Grand Avignon serait ainsi obligé de redimensionner la station d'épuration par exemple. Seule solution ? Augmenter les impôts locaux de 40% : « mais on ne le fera pas » annonce déjà le maire de ce village d'un peu plus de 3 000 habitants qui précise qu'une commune comme la sienne peut 'encaisser' une croissance démographique de l'ordre de 1,3% par an. « Là on parle d'un projet qui fera augmenter la population de 20% en 1 ou 2 ans maximum. »



Comme lors de la première mobilisation fin 2021, les habitants de Velleron ont dessiné un immense 'non' contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une zone naturelle préservée à... urbaniser

« C'était une Zone naturelle préservée jusqu'en 2017 qui est passé ensuite en zone à urbaniser, plus, plus, plus..., poursuit Philippe Armengol. Avec une faune, une flore très riche qu'on anéantit. Il ne faut pas se leurrer car si on bétonne 26 000 m2 de planchers là-bas et bien on anéantit tout ce qu'il y a. Il y avait une zone humide de 2 700 m2, sur 1,5 mètre de profondeur. Une zone humide qui existait et qui a été rebouchée juste avant l'étude d'impact environnemental que les aménageurs devaient faire en 2018. »





Prise de responsabilité de l'Etat et soutien des élus locaux

Par les temps qui courent, le fait est suffisamment rare pour être souligné : le maire de Velleron a appelé les manifestants à applaudir les services de l'Etat. « Je veux remercier personnellement le préfet Bertrand Gaume qui a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) de travaux en avril 2022 ». Une décision qui depuis a été maintenue par les services de la préfecture en Vaucluse.

Philippe Armengol a aussi salué l'appui de <u>France Nature Environnement</u> ou bien encore l'action du collectif <u>les colibris noirs</u> ainsi que les personnalités qui soutiennent la démarche (Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael, Grand Corps Malade...).



Philippe Armengol, le maire de Velleron ici au micro, a reçu le soutien de très nombreux élus locaux. Crédit : Michel Bost

« Cette démesure parle aux élus. »

Philippe Armengol, maire de Velleron

Soulignant le nombre d'écharpes tricolores réunies lors de cette journée, Philippe Armengol détaille : « Pourquoi nos collègues élus d'autres territoires sont là ? C'est parce que cette démesure, elle leur parle. Ils se disent, 'Quoi ? 20% d'augmentation de population, faillite économique, faillite écologique, faillite sociale. Non ! Je n'en veux pas moi non plus car cela me fait peur'. Donc, on vient nous aider dans ce combat. On vient aider ce village en raison de tous ces enjeux. »



« Mais nous, on sera solidaires avec vous quand cela s'avérera nécessaire, annonce déjà le maire. Car ce que l'on défend sur Velleron, nous le défendrons ailleurs aussi. Et la fin de cette histoire, je vous le dis ici, c'est nous ensemble qui l'écrirons. » Prochain chapitre : la décision du tribunal administratif de Nîmes qui devrait être annoncée dans les 15 suivants l'audience prévue ce mercredi 18 décembre.

<u>Velleron</u>: le village se mobilise pour sa survie

Velleron : le village se mobilise pour sa survie



Ce dimanche 8 décembre à 10h devant la mairie, le village de Velleron appelle à la mobilisation contre un projet de lotissement de 200 logements. Pour la commune, si ce dossier devait aboutir il entrainerait des conséquences catastrophiques pour les finances de la municipalité ainsi que sur la qualité de vie de ce village de 3 100 habitants.





Ecrit par le 31 octobre 2025

Mercredi 18 décembre prochain, le tribunal administratif de Nîmes est appelé à se prononcer sur le projet de lotissement de la Grande Bastide à Velleron. Un programme de 200 logements sur 7 hectares dont le chantier a débuté à l'automne 2021 avec les travaux de terrassement, les bassins de rétention, les voies d'accès... De quoi entraîner dans les semaines qui ont suivi plusieurs actions de mobilisation ayant regroupés 500, 600 et même jusqu'à 800 personnes pour ce village de 3 100 habitants.

Conséquence : en avril 2022, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse d'alors, a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) demandant aux promoteurs héraultais Hectare et Angelotti réunis sous la bannière 'Domaine de l'Opéra' d'abandonner leur projet en remettant en état le terrain, de déposer une demande de dérogation aux interdictions du code de l'environnement qu'ils enfreindraient avec leur chantier ou bien de proposer des mesures supplémentaires d'atténuation des risques environnementaux.



Plusieurs manifestation ont eu lieu contre le projet d'urbanisation de ce programme de logement prévu sur 7 ha. Crédit : Michel Bost

« Il y a un vrai enjeu environnemental, dénonce Philippe Armengol, maire de Velleron. Avec une perte de biodiversité de cette Zone naturelle à préserver jusqu'en 2018 avant que la précédente municipalité ne le transforme en Zone à urbaniser dans le cadre de son PLU (Plan local d'urbanisme). C'est tout l'objet de l'audience au tribunal de Nîmes ce 18 décembre où les aménageurs attaquent l'AIT du préfet. »

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout. »



Philippe Armengol, maire de Velleron

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout, poursuit l'élu également vice-président du Grand Avignon délégué à la transition écologique - eau, air et biodiversité. On est au-delà des clivages politiques. Bien sûr la population est mobilisée mais nous avons aussi le soutien des parlementaires, des maires, des conseillers régionaux, du département, du Grand Avignon, du parc du Ventoux, de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), de l'association des maires ruraux... Tous ces élus sont solidaires car ils connaissent les conséquences pour une commune d'une telle urbanisation. Nous sommes aussi très heureux que la préfecture de Vaucluse soit en première ligne sur ce dossier. »



En 2021, de nombreux élus vauclusiens étaient déjà venus rejoindre Philippe Armengol, maire de Velleron (au micro) afin de soutenir la mobilisation contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une mobilisation soutenue par un collectif particulièrement actif (les colibris noirs) ainsi que la présence de 'people' comme Renaud, Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael (les voix françaises de Brad Pitt, Keanu Reeves, Ethan Hawke) ou bien encore Grand Corps Malade qui a une maison dans la commune. Côté médias, ce combat a su aussi attirer l'attention de Mediapart, du canard enchainé, de grands journaux nationaux ainsi que de nombreuses chaînes de télévision ou de station de radio.

« Selon la décision du tribunal, nous ferons appel, annonce le maire de Velleron. Parce qu'en termes de biodiversité, il y a un vrai impact. Nous sommes donc déjà prêts à continuer dans cette démarche. »

Quel impact sur le budget de la commune ?

Le maire actuel estime ainsi que l'impact économique de ce projet entrainerait 7M€ de dépenses



Ecrit par le 31 octobre 2025

supplémentaires pour la commune.

« Ces chiffres ne sont pas annoncés à la volée, précise Philippe Armengol. Nous avons pris en compte les coûts directs et indirects liés à l'aménagement de ce lotissement : la voirie, le rond-point d'accès sur la Départementale, l'adduction à l'eau potable, le recalibrage de la station épuration, l'agrandissement de l'école... 7 M€, c'est le double de notre budget actuel qui s'élève à près de 3,5M€. »

« Si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40%! »

« Notre évaluation n'intègre pas les dépenses des autres collectivités (Grand Avignon, Département de Vaucluse, Région Sud...) qui devront participer, d'une manière ou d'une autre, elles aussi aux financements de tous ces travaux » alerte le maire. « Et les financements qui seront mis ici, ne pourront pas aller ailleurs. Si on prend l'exemple du Grand Avignon, cela se fera au détriment d'autres raccordements à l'assainissement. En gros, si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40%!»



Lors d'un des précédents rassemblements, les habitants avaient écrits un gigantesque 'Non' sur le terrain de football de la commune. Crédit : Michel Bost

Vers une double peine?

Autre conséquence, avec l'arrivée de près de 600 habitants supplémentaires, la commune de Velleron franchirait largement le cap des 3 500 résidents. Un nombre qui n'est pas que symbolique : c'est aussi la limite à partir de laquelle une commune est soumise à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) imposant un quota minimum de 25% de logements sociaux. Et avec 6% actuellement, Velleron en est très loin.





« Notre problème c'est que nous sommes dans l'impossibilité de répondre à ces obligations de l'Etat, constate le maire. Bien que nous soyons plutôt favorables aux logements sociaux cela voudrait dire qu'il faudrait bâtir 400 logements sociaux d'un seul coup... »

Ainsi, la création des 200 logements de la Grande Bastide 'obligerait' la commune à en faire construire 400 de plus à vocation social. Le tout avec les nouvelles dépenses en matière de services et d'aménagement liées à l'afflux de cette nouvelle population.

« Avec le Zan (Zéro Artificialisation nette), nous serons dans l'impossibilité totale de créer des logements car à Velleron, en raison de nos zones naturelles ou du PPRI (Plan de prévention des risques naturels d'inondation) nous ne disposerons pas du foncier nécessaire pour pouvoir répondre aux nouvelles obligations qui vont être générées par la réalisation ce lotissement. Nous devrons donc payer des pénalités ad vitam æternam puisque nous n'atteindrons jamais les objectifs de la SRU. C'est le serpent qui se mord la queue. »



Le projet de lotissement de la Grande Bastide prévoit la création de 200 logements et l'arrivée de 500 à 700 habitants. Crédit : DR

- « Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements. »
- « Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements, insiste Philippe Armengol. Nous avons



d'ailleurs fait des propositions sur un autre site où il était possible d'en réaliser entre 40 et 50. Il a aussi la possibilité d'urbaniser les dents creuses afin de permettre au village de grandir de façon cohérente avec des projets beaucoup plus facile à accompagner en termes d'aménagements tout en limitant les impacts financiers. »

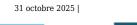
En effet, alors qu'en moyenne l'augmentation pour absorber sans difficultés des populations supplémentaires est de l'ordre de 1,4% en moyenne par an pour une commune, cet éventuel bouleversement démographique de 20% constituerait dans le même temps un choc budgétaire.

« Cela sert à quoi d'être élu s'il n'y a plus aucun moyen financier et si nous ne sommes là que pour gérer une défaillance », prévient le maire de Velleron qui attendra avec impatience la décision du tribunal administratif qui devrait être rendue dans les 15 suivants l'audience du 18 décembre.

Mobilisation contre le projet de la Grande Bastide. Dimanche 8 décembre. 10h. Devant la mairie de Velleron.



L'appel à mobilisation du collectif de défense et de la commune de Velleron.Crédit : DR





Changement des jours de collecte des déchets pour 5 communes du Grand Avignon



L'entreprise Nicollin a repris le 1er novembre dernier la prestation de collecte des déchets dans six communes du Grand Avignon, pour les six prochaines années. Dès ce lundi 2 décembre, les jours de ramassages vont changer pour les communes de Vedène, Le Pontet, Sauveterre, Jonquerettes et Velleron.

Le ramassage des déchets à Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron, est effectué par l'entreprise Nicollin qui a repris cette prestation suite à la défaillance de l'entreprise Eco-déchets. Cette dernière effectuait certaines collectes l'après-midi, mais le ramassage étant plus avantageux tôt dans la matinée pour éviter la circulation aux heures de pointe ou pour ne pas



laisser les conteneurs remplis trop longtemps sur l'espace public, le programme de collecte va être réorganisé à partir de ce lundi 2 décembre pour certaines communes du Grand Avignon.

Les communes de Jonquerettes, Le Pontet, Sauveterre, Vedène et Velleron sont concernés par ces changements. Le programme de ramassage pour la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon, lui, reste inchangé. Si les fréquences des tournées restent les mêmes, les jours de collecte, eux, vont être modifiés. Afin d'éviter les confusions, les habitants concernés ont reçu un flyer et un calendrier de collecte dans leur boîte aux lettres.

Les changements à compter du 2 décembre

La collecte des ordures ménagères :

- Le mardi matin pour Jonquerettes.
- Le **vendredi matin** pour Velleron.
- Le **mercredi matin** pour le secteur 1 de Vedène, le **mardi matin** pour le secteur 2, et le **lundi matin** pour les secteurs 3, 4 et 5.
- Le **lundi matin** pour les secteurs 1, 2, 3 et 7 du Pontet, et le **mardi matin** pour les secteurs 4, 5 et 6.
- Le mercredi matin pour Sauveterre.

La collecte du tri :

- Le **mercredi matin** pour Jonquerettes.
- Le **vendredi matin** pour Velleron.
- Le **jeudi matin** pour Vedène.
- Le **mercredi matin** pour les secteurs 1, 2 et 3 du Pontet, et le **vendredi matin** pour les secteurs 4, 5, 6 et 7.
- Le **jeudi matin** pour Sauveterre.

Le Département de Vaucluse inaugure la



nouvelle portion de véloroute entre Velleron et Pernes-les-Fontaines



La portion de véloroute entre Velleron et Pernes-les-Fontaines vient d'être inaugurée. Le nouveau tronçon de quatre kilomètres vient compléter la Via Venaissia, que les Vauclusiens empruntent depuis 2010 et qui permet désormais d'aller d'Orange à Velleron en passant par Jonquières, Sarrians, Aubignan, Loriol-du-Comtat, Carpentras, Monteux, ainsi que Pernes-les-Fontaines.

Les travaux du tronçon entre Velleron et Pernes-les-Fontaines, qui ont duré dix mois, ne comprennent pas seulement la réalisation de 4 km de voie verte, mais aussi celle de 6 accès et sécurisation de la traversée de la RD28 à Pernes-les-Fontaines, et la réhabilitation de 12 ouvrages hydrauliques. Le





montant des travaux s'est élevé à 1 650 000 €, financés par l'<u>Union Européenne</u>, la <u>Région Sud</u> et le <u>Département de Vaucluse</u>.

Permettant aujourd'hui de parcourir 45km, à terme, la Via Venaissia rejoindra la ViaRhôna au niveau de Caderousse et de Piolenc, ainsi que la véloroute du Calavon à la hauteur de Robion. Telle est l'ambition du Département qui se positionne en faveur des mobilités douces, et qui <u>célébrera d'ailleurs ses véloroutes</u> ce dimanche 14 avril.



© Département de Vaucluse



L'AOC Ventoux étend son territoire aux communes de Velleron et L'Isle-sur-la-Sorgue



Née en 1973, l'<u>Appellation d'origine contrôlée (AOC) Ventoux</u> s'étend à deux nouvelles communes vauclusiennes : L'Isle-sur-la-Sorgue et Velleron. La démarche d'extension auprès de l'<u>INAO</u> (Institut national de l'origine et de la qualité) a débuté en 2000 dont le comité national a voté en faveur en 2016, puis en 2021, les experts se sont déplacés afin de délimiter les nouveaux contours de l'AOC. C'est le 17 novembre dernier que le nouveau cahier des charges de l'appellation a été officiellement publié.

Désormais, l'AOC Ventoux compte 53 communes réparties sur le territoire de sept offices de tourisme intercommunaux, les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et du Luberon, ainsi que deux réserves de Biosphère Unesco. Sa zone s'étendant maintenant à L'Isle-sur-la-Sorgue et à Velleron qui attirent toutes deux de nombreux visiteurs chaque année, l'appellation va pouvoir travailler plus amplement sur son dynamisme en termes d'œnotourisme. Une forme de tourisme dans laquelle l'AOC Ventoux démontre déjà de nombreuses qualités.



Ecrit par le 31 octobre 2025

V.A.